



HARCÈLEMENT

Comprendre le processus et réagir

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- **L'apparence physique** (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- **Le sexe, l'identité de genre** (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- **Un handicap** (physique, psychique ou mental)
- **Un trouble de la communication** qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement)
- **L'appartenance à un groupe social** ou culturel particulier
- **Des centres d'intérêts** différents

LES 3 CARACTÉRISTIQUES DU HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.

L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

pour être aidé, il faut en parler pour trouver des solutions:

NON AU HARCÈLEMENT

Victime ou témoin
de harcèlement ?

Appelez le
3020
(numéro gratuit)
face au
harcèlement

Appelez le
3018
(numéro gratuit)
face au
cyberharcèlement



Cellule écoute Violence

Rectorat De Lille

144 rue de Bavay

LILLE 59800

dsden59.pole-violence@ac-lille.fr
dsden59.pole-harcèlement@ac-lille.fr

tel : **03 20 62 33 00**

Aucun enfant, aucun élève ne doit subir cela, personne ne doit rester silencieux.

NOUVEAU

"3018"

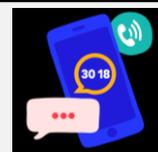
**Nouvelle application
de lutte contre
le cyberharcèlement
téléchargeable sur smartphones**



Le lancement de cette application s'inscrit dans le plan de lutte contre le harcèlement lancé par le ministère autour de 3 axes: prévenir, former et intervenir.

- Le 3018 dispose de procédures de signalement accélérées pour faire supprimer les comptes ou les contenus sur les réseaux.
- Il est le partenaire du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la plateforme PHAROS et du 119 Enfance en danger pour réaliser des signalements prioritaires.
- Il conseille les victimes dans leurs démarches pour porter plainte le cas échéant.
- Avec l'accord de l'appelant, les signalements faits auprès du 3018 seront transmis aux référents harcèlement académiques pour assurer un suivi immédiat de la situation au sein de l'établissement scolaire.

1. Prise de contact instantanée au travers d'un chat avec un professionnel du 3018
2. Stockage des preuves du cyberharcèlement vécu via un coffre-fort numérique, et transfert des preuves;
3. Reste informé avec des fiches pratiques sur le cyberharcèlement pour connaître ses droits et savoir comment réagir;
4. Auto-évaluation de sa situation à l'aide d'un questionnaire, pour encourager la victime à demander de l'aide.



Selon le gouvernement, l'application dispose d'une capacité d'action auprès des plateformes de réseaux sociaux. Le ministère de l'Éducation nationale assure une prise en charge rapide et une suppression du contenu en moins d'une heure.